

AFFAIRE N° 13

PRISE en CHARGE par la Commune d'une dépense de 1.200 Fcs  
pour examen des candidats aux emplois communaux.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 18 Août 1952

Mesdames,

Messieurs,

Du fait du reclassement, nous avons dû, en décembre 1951,  
procéder à la constitution de dossier de deux employés.

Monsieur le Docteur DERAMOND a présenté sa facture se montant  
à 1.200 Fcs pour examen et certificats médicaux.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir  
approuver cette dépense qui est prévue au chapitre XXVI n° 30 du budget  
supplémentaire de 1952.

*Vu et soumis à l'approbation*

*de Monsieur le Maire  
M. Denis le 14 octobre 1952  
P. le Secrétaire Général  
le Chef de Division délégué  
signé: Brisset*

Le 1er Adjt ff. de Maire  
Signé: VALLON HOARAU

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé  
M. Denis le 15 octobre 1952  
P. le Maire et par délégation  
le Secrétaire Général  
signé: Chartreux*